

# ÉDITORIAL



Comment dresser le bilan de l'année écoulée sans évoquer d'abord la mémoire de celui qui a tant marqué la vie de notre institution ? La disparition de Jacques Chaban-Delmas a profondément ému tous les Parlementaires. Cette émotion, qui a largement dépassé les limites de notre enceinte et ses légitimes clivages, ne tient pas seulement à la personnalité exceptionnelle de notre ancien Président. Elle vient aussi de l'enthousiasme avec lequel il a fait connaître et aimer notre Assemblée aux Français. Affirmer qu'il faut aujourd'hui suivre cet exemple n'est en rien un propos de circonstance, mais bien une exigence et un projet pour l'Assemblée nationale.

Le travail qu'accomplissent les députés n'est aujourd'hui ni assez connu, ni assez apprécié de nos concitoyens. Ce rapport d'activité, par sa densité et sa variété, contribue à faire connaître au plus large public la qualité des enquêtes, des débats, des textes que les députés présentent tout au long de l'année.

L'Assemblée nationale est la maison de tous les citoyens. À eux, d'abord, nous devons rendre compte de notre action. D'ores et déjà, la création de La Chaîne Parlementaire est un précieux atout dans cette entreprise. À l'évidence, il manquait à notre activité une manière de la montrer, qui présente et illustre pleinement la réalité du travail accompli au Palais Bourbon. L'outil existe désormais et, s'il est encore perfectible, il revient à tous, et d'abord aux élus, de savoir l'utiliser pour donner à nos concitoyens une plus juste image de leur démocratie.

Il incombe aussi aux Parlementaires de réinventer les formes et la teneur de leurs contributions à la vie publique. A l'heure où beaucoup de nos compatriotes ont le sentiment que le bulletin de vote a moins de poids que les cours de la Bourse, l'Assemblée a une mission : donner une nouvelle réalité à l'activité de contrôle exercée par la représentation nationale sur les choix publics. Déjà, les enquêtes accomplies par nos collègues pour dénoncer les dysfonctionnements de la filière alimentaire, les lacunes du transport maritime ou l'état déplorable de nos prisons ont nourri le débat public et contribué à la recherche de nouvelles solutions. Le travail engagé récemment pour rénover la procédure budgétaire répond, lui aussi, au désir des citoyens de voir l'argent public mieux évalué, mieux contrôlé, mieux utilisé.

Il s'agit donc, comme c'est notre mission éternelle, d'être plus attentifs à notre temps, à ses dangers comme à ses promesses, et de garder à l'esprit le devoir qu'assigne depuis toujours la République aux élus du peuple : représenter les Françaises et les Français, voter les textes qu'appelle la nécessité publique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Forni'.

Raymond Forni  
Président de l'Assemblée nationale